

## MA FEMME EST ALCOOLIQUE COMMENT L'AIDER

---

Par Profil supprimé Postée le 05/04/2017 01:48

Ma femme est alcoolique depuis plusieurs années elle à déjà fait plusieurs cures et chaque fois elle à repris à boire le jour même de sa sortie depuis quelques mois elle mélange les médicaments avec l'alcool ce la rend amorphe et dangereuses pour elle même elle fait beaucoup de chute ce qui a engendré blessures ouvertes a la tête le menton l'arcade et il y'a peu de temps un doigt cassé et beaucoup de tour aux urgences. Je ne sais plus quoi faire pour l'empêcher de se faire du mal et de boire aidez moi svp j'ai besoin de conseil car je veut aider ma femme.

---

### Mise en ligne le 05/04/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et votre sentiment d'impuissance devant la situation que vous nous décrivez. Le fait que votre épouse se mette en danger et se blesse régulièrement doit certainement alimenter votre inquiétude et votre souhait de l'aider à aller mieux.

Malheureusement, nous ne serons pas en mesure de vous indiquer concrètement ce qui lui permettrait assurément de ne plus boire et de ne plus se faire de mal. Des choses ont apparemment été tentées puisque vous nous dites qu'elle a déjà fait plusieurs cures, mais nous nous demandons si, en sortant de ces cures, elle a continué à être suivie de manière ambulatoire par des professionnels de l'addictologie.

Un temps de cure permet de se sevrer de l'alcool et, selon la durée de l'hospitalisation, d'amorcer un travail de consolidation de cette rupture avec l'alcool. Cela signifie qu'une cure, même si elle dure plusieurs semaines, ne peut pas régler complètement une problématique de dépendance. Le plus souvent, les personnes sortent de cure encore très fragiles et il leur est nécessaire de maintenir un accompagnement adapté.

C'est peut-être dans ce sens que nous vous encourageons à envisager la suite. Si une nouvelle hospitalisation pour un sevrage devait être nécessaire, il pourrait être utile, en amont et en aval de ce sevrage, que votre épouse soit par ailleurs prise en charge dans ce que l'on appelle un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Cela lui permettrait de préparer son entrée en cure, de pouvoir faire le point sur ses expériences précédentes, mais aussi, à sa sortie, de se sentir moins seule, d'avoir un soutien et une certaine continuité dans les soins.

Pouvoir régler une problématique de dépendance demande du temps, et parfois de s'y reprendre à plusieurs fois avant que cela porte ses fruits. C'est éprouvant pour la personne elle-même mais également bien sûr pour son entourage qui passe assez inévitablement par des moments de découragement, d'épuisement, d'incompréhension ou de colère. Les CSAPA ont aussi pour mission d'accompagner les proches, de les conseiller, de les soutenir.

Dans le cas où vous n'en ayez pas connaissance, nous vous joignons les coordonnées du CSAPA de Cholet qui pourrait être un lieu "ressource" autant pour votre épouse (comme nous vous l'avons expliqué) que pour vous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites, assurées par des professionnels de l'addictologie (médecins, psychologues, travailleurs sociaux).

Nous vous encourageons vivement à vous rapprocher de ce centre tant il nous semble évident que vous aussi avez besoin d'aide. Nous ne savons pas si votre entourage est au courant de cette situation et, s'il l'est, s'il se montre soutenant. Quoi qu'il en soit, un soutien extérieur pourrait s'avérer différent, complémentaire et bien utile pour vous aider à faire face, pour vous aider à aider votre épouse.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus précisément sur les difficultés que vous rencontrez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### ALIA 49: CSAPA / CAARUD DE CHOLET

4 - 6 rue des Marteaux  
49300 CHOLET

Tél : 02 41 65 32 61

Site web : [www.alia49.fr](http://www.alia49.fr)

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place : Mercredi matin avec une permanence sans rendez-vous (information secrétariat) - Possibilité de rencontre au Centre Social de Beaupréau (10 rue du Sous-Préfet Barré) : 1 mercredi sur deux (semaine impair) sur rendez-vous.

**Substitution : Pour les usagers suivis au Csapa: délivrance de Méthadone tous les matins de 9h-11h30 sans rendez-vous.**  
**CAARUD : Accueil collectif le lundi et vendredi de 14h à 16h00 sans rendez-vous, possibilité de rencontre individuel sur demande**  
**Accueil du public : Csapa : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h (fermé le mardi matin)**

[Voir la fiche détaillée](#)